

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique L A V E R D A	Type M 1 3 2	Fiche d'homologation N° CH 5514 03
--	-------------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur	Pietro LAVERDA S.p.A., Breganze - Vicenza / Italia		
Identification	"M 132" devant le No du châssis sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	à gauche, latéralement sur la console du tableau de bord		
N° du châssis	à droite, à l'arrière latéralement, sur le longeron		
Ident. du moteur	G. FRIED, Landmaschinen, 5322 Koblenz + LANDMASCHINEN AG, Lagerhausweg 10, 3018 Bern		
Importateur princ.	M 132 + 1132058		
Véhicule homologué	Signes fixes dans code du type		M 132

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique (système Orbitrol)
Transmission	mécanique avec variateur
Nombre de vitesse	3 Entraînement sur roues AV
Frein de service	hydraulique, à disques, sur arbre d'entraînement/ roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur arbre de la boîte c.v. resp. sur les roues avant
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	

Moteur	PERKINS	Type	6.372 (TR)
Marque	en ligne	Temps	6.3724 (TV)
Construction	D	Position	4
Carburant	eau	Nombre cylindr.	au centre
Refroidiss.	101	Course	6
Alésage	6102	CV-impôt	127
Cylindrée	82 kW (DIN)	à t/min	31,08
Puissance en CV	(112 CV)		2200
Bruit à proximité	98,5 dB/A	à t/min	2250 **)
Silencieux	1= 500 x Ø 220		
Mesure des gaz	Bacharach 3,0		
	Bosch noircissement 3,3 (70 %)		

Carrosserie	moissonneuse-batteuse (s.d. avec cabine) +)		
Nombre de portes	1/ avec cabine	Indic. vit.	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	de chaque côté
Cale	1/400x200x230	Attelage	AR= broche
Antivol	-		
Nombre de places	t 1 av	centre	ar
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		8400	Empattements 2960
Largeur		3500 *)	
Hauteur		3450	Voie av 2430 ar 2330
Porte à faux	lat.		Voies av - ar -
	av	3400	ar -
	ar	2040	Braquage g 12200 d 12200
			2380
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Hauteur avec cabine	3850 mm		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5780	1520	7300 +)
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.			12300
Dimens. pneus	18,4 - 30	11.5/80-15	(Variantes
Pty / bar	12 / 2,3	8 / 2,0	voir
Charge	6360	2820	remarques)
pour V max	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h		
Vitesse maximale testée	18 km/h		
à 2250 t/min au moteur			

Equipement §)	
Feux de route	CORO DGM 7886 ou M (E)
Feux de croisement	CORO DGM 7886 ou M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) AV; 4 ou 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av I ar
Feux complément.	1/ feu jaune CH 1 1280 03, 04
Eclairage plaque	- 3/ lampes de travail
Essuie-glace	1/ avec cabine + dégivreur avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ Fiamm E2 838 CH 5 0602 01 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot du travail (véhicule spécial)	
Marque et type	L A V E R D A	M 132
Homologation N°	CH	5514 03
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	7300 +)	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 31,08
Poids total		Cylindrée 6102

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 3500 mm.
- **) Mesures du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 18 km/h = 85,5 dB/A
à proximité = microphone à gauche, au centre du moteur, à 50 cm du bord supérieur, à 1,2 m du sol.
- +) Carrosserie : livrable sur demande avec cabine fermée; poids effectif du véhicule sans cabine total 7050 kg;
Poids : véhicule expertisé: poids avec cabine + 1 lest de 50 kg dans chacune des roues AR + 500 kg de sable dans les coffres à lest à l'arrière (lest obligatoire, art. 22/2, OCE).
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, des feux de position et des clignoteurs AV-latéraux est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir; à l'arrière du véhicule et sur les deux supports des feux arrière;
- 138 - protection : poutre à l'avant, devant la table de coupe, marquée jaune/noir;
la cheminée de vidange doit être repliée;
le réservoir à grains doit être vidé;
- 136 - le permis de circulation de la catégorie "F" est obligatoire.

Schafisheim, 5.9.78/14.12.78

• Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules